Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260427-CM2026270402-DE

Nombre de conseillers • en exercice : 19 • présents : 18 • votants : 19	L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Alain PENNOBER, Maire. Présents: PENNOBER Alain, PENNANEAC'H Sylviane, LE PAGE Jacques, BODENAN Pascal, LE BOURCH Béatrice, PIRIOU André, LE MEUR Cathy, FLOCHLAY Denis, BOUTIN Gilles, CALVEZ Marie Elisabeth, LE MENN Michel, LANDREIN Marine, FERTIL André, DIVANACH Armelle, TYMEN Kevin, LE BRIS Christelle, GARGADENNEC Alan Absents excusés : HASCOET Valérie donne pouvoir à LE BOURCH Béatrice Elue secrétaire de séance : LANDREIN Marine
Date de convocation 21 avril 2026	

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire générale de mairie.

2. **Affectation des résultats n° D2026-026**

Le conseil municipal devra, après approbation des comptes financiers uniques 2025, statuer sur les résultats de l'exercice et proposer d'affecter au budget primitif 2026 les résultats de l'exercice 2025.

Budget général :

Résultats de clôture 2025 de la section de fonctionnement	Résultat de la section d'investissement 2024	Solde des restes à réaliser 2025	Besoin de la section d'investissement
317 645,36	198 429,98	0€	0

Considérant le besoin de la section d'investissement il est proposé d'effectuer l'affectation suivante
Compte 002 solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté : 30 000€
Compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé : 287 645,36€

Lotissement résidence Roz ar Ster :

La section de fonctionnement est excédentaire de 62 349,81€, excédent reporté au budget primitif 2026 au compte 002 ;

Maison de santé pluridisciplinaire :

La section de fonctionnement est excédentaire de 36 141,03€, excédent affecté au compte 1068 de la section d'investissement

Cabinet dentaire :

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260427-CM2026270402-DE

La section de fonctionnement est excédentaire de de 1 789,72€ à affecté au compte 1068 de la section d'investissement

Vote :

A l'unanimité, le Conseil adopte les affectations de résultats proposée pour le budget principal et les budgets annexes.

Pour copie conforme
A Plonévez-Porzay, le mardi 28 avril 2026

Le maire
Alain PENNOBER

